

La négation : Entre norme prescriptive et variation sociolinguistique

Negation: Between prescriptive norm and sociolinguistic variation

Ramla ZOUAD*, Université Les frères Mentouri –Constantine1, Algérie,
zouad.ramla@ensc.dz

Date de réception:(17/10/2020) , Date de révision: (09/03/2021), Date d'acceptation :(27/05/2021)

Résumé :

Le présent article examine d'un point de vue sociolinguistique l'expression de la négation dans les pratiques langagières des étudiants du département de français de l'Ecole Normale Supérieure de Constantine. Un échantillon de 24 étudiants qui se destinent à l'enseignement de la langue française a fait l'objet de notre enquête afin de vérifier si la négation est constamment produite dans sa forme bipartite indépendamment du phénomène de la variation sociolinguistique..

Les résultats permettent de voir que, nonobstant le statut particulier des enquêtés, le maintien de *ne* n'est pas systématique, qu'il est plus fréquent chez les femmes et qu'il est en étroite corrélation avec bien d'autres facteurs.

Mots clés : Chute de *ne*, maintien de *ne*, norme, négation bipartite, négation monopartite, variation sociolinguistique.

Abstract

This article examines from a sociolinguistic point of view the expression of negation in the language practices of students of the French department of the "Ecole Normale Supérieure de Constantine. A sample of 24 students who intend to teach the French language was the subject of our survey to verify whether negation is constantly produced in its bipartite form independently of the phenomenon of sociolinguistic variation.

The results show that, despite the special status of the respondents, the maintenance of *ne* is not systematic, that it is more frequent in women and that it is closely correlated with many other factors.

Keywords : fall of *ne*, retention of *ne*, norm, monopartite negation, bipartite negation, sociolinguistic variation.

*Auteur correspondant: Ramla ZOUAD, Email: zouad.ramla@ensc.dz

Introduction:

Normal, normatif, normé, normalisation et autant de termes qui découlent de la même racine « *la norme* ». Dans son acception générale, *La norme* est cet archétype de conduites qui canalisent tous nos gestes et habitudes et les contraignent d'obéir à un modèle de références. La norme possède une double fonctionnalité vu qu'elle nous indique des attitudes sociales conformes à toute situation et nous inscrit dans des conduites générales (Jouve, M. 2000 :62). Donc, elle fonctionne tel un étalon de correction qui permet de mesurer les comportements et les situer par rapport à une référence jugée seule comme correcte ou *normale* ; tout écart à ces normes est considéré comme une faute à corriger voire à sanctionner.

Dans le domaine de la sociolinguistique, ce terme se fait malaisé à définir du fait de son caractère polysémique. En effet, il traduit une pluralité de réalités qui sont loin d'être homogènes car « *sous ce terme unique, s'affrontent en effet une conception prescriptive qui institue des usages « normés » au nom d'un système de valeurs et une conception descriptive qui est de l'ordre du constat et qui se borne à enregistrer ce que sont les usages « normaux », dans la société, c'est-à-dire les pratiques fréquentes* » (Boyer, H. 1996 :89)

Dans la même optique, Moreau (1997) et plus récemment Houdebine (2002) en proposent deux typologies assez distinctes mais qui permettent de voir qu'il s'agit d'un concept pluriel reflétant des réalités purement objectives (*normes systémiques, objectives, statiques, de fonctionnement*) ou même des *imaginaires* (Houdebine, A.M. 2002 : 20) extrêmement subjectifs.

Etant un produit social naissant et existant au sein de la société multidimensionnelle, la langue est incessamment tiraillée entre *la norme prescriptive* (Houdebine, A.M. 2002 :20) et la variation sociolinguistique, une variation qui trouve naissance sous l'effet de facteurs multiples.

La variation est donc une réalité attestée (Labov, W. 1972), elle permet de voir une cohabitation entre aux moins deux formes/variantes concurrentes d'une même variable linguistique. Elle nous permet de vérifier que la langue n'est point à considérer tel un objet homogène et immuable, mais qu'elle est plutôt en lien étroit avec la société, qu'elle est le centre de tourbillons sociaux qui en font un objet perméable et sensible à toutes sortes de variables principalement sociales: Age (Beauvois, C. 1998), classe sociale, situation de communication (Labov, 1966,1976) , aire géographique (Gadet, F. 2007 :114), temps (Ashby, W. 2001 : 17), code (Gadet, F. 2003: 98) et sexe (Beauvois, C. 1998 : 9). L'interaction entre la langue et ces facteurs donne lieu respectivement aux variations générationnelle, diastratique, diaphasique, diatopique, diachronique, diamésique, et sexolectale.

La variation sexolectale ; constituant l'un des centres d'intérêt de la sociolinguistique variationniste, est liée à la variable *sexe* ou *genre*ⁱ (Romaine, S. 2000 :103-106). En effet, la différenciation langagière entre hommes et femmes est incontestablement attestée. Toutefois, les avis l'expliquant sont assez divergents. Certains sociolinguistes comme Wolfram (1969), Lakoff (1975) ; Trudgill (1983 : 78), Labov (1990) sont à compter parmi les premiers à avoir démontré que les différences entre le langage des femmes et celui des hommes est une réalité observable résultant d'un déterminisme biologique, pour arriver même à parler de deux langages distincts. Selon Trudgill (1983: 80) « *the men have a great many expressions peculiar to them, which the women understand but never pronounce themselves. On the other hand the women have words and phrases which the men never use, or they would be laughed to scorn. Thus it happens in their conversations it often seems as if the women had another language than the men* » (Trudgill, P. 1983:79-80). (« *Les hommes ont*

beaucoup d'expressions qui leurs sont propres, et que les femmes comprennent mais ne prononcent jamais. D'autre part, les femmes possèdent des mots et des phrases que les hommes n'utilisent jamais, ou dont ils se moqueraient. Ainsi, dans leurs conversations, il semble souvent que les femmes parlent une autre langue que celle des hommes »).

D'autres sociolinguistes voient que cette distanciation langagière est à expliquer par le statut inférieur que subissent les femmes. Baily (2007 : 2) voit que le sexe du locuteur est une variable sans effet sur l'usage qu'il fait de la langue, les différenciations langagières dont traitent les sociolinguistes sont alimentées par une intention de déconstruire une stigmatisation dont les femmes sont victimes. Entre l'une ou l'autre de ces théories, il est une vérité indéniable : femmes et hommes n'entretiennent pas le même rapport à la langue.

Les femmes sont souvent présentées comme possédant un langage plus orienté vers la norme que celui des hommes, nous en citons à titre d'exemple les travaux de Yaguello (2002 :54), Romaine (2000 :101), Baylon(2002 :117). Outre les explications fondées sur les différences biologiques, on attribue souvent à cette maîtrise du langage par les femmes une explication fondée sur un mode de socialisation différenciée selon que l'on est fille ou garçon et on admet que l'éducation des femmes est généralement plus dense en matière de normes (dont celles relatives au langage) que celle relayée aux garçons. Devenues plus matures, les femmes, rejetant leur statut subalterne, s'attachent à cette volonté de braver l'hégémonie masculine. (Romaine, S.2000: 107) déclare que *« women may be using linguistic means as a way to achieve status denied to them through other outlets. Since women have long been denied equality with men as far as educational and employment opportunities are concerned, these are not reliable indicators of a woman's status or the status she aspires to »* (*«les femmes peuvent utiliser des moyens linguistiques pour obtenir un statut qui leur est refusé par d'autres moyens de communication. Étant donné que les femmes se sont longtemps vu refuser l'égalité avec les hommes en ce qui concerne les possibilités d'éducation et d'emploi, ce ne sont pas des indicateurs fiables du statut de la femme ou du statut auquel elle aspire »*).

Müller (1985 : 176) cité par Baylon (1996 :119) précise que *« ses tâches d'éducatrice, en effet lui donnent conscience de servir de modèle linguistique à l'enfant qui doit s'insérer dans la communauté ; par ailleurs, son infériorité physique et le rôle, conditionné par la maternité, qu'elle remplit dans la famille aux côtés de l'homme, lui valent une certaine retenue naturelle. Elle évite en particulier les mots vulgaires et obscènes et affiche plus de réticence à employer les mots tabous, les lexèmes « équivoques », les associations « gênantes » »*. On voit donc ces constats qui confèrent aux femmes le rôle de protectrices de la norme linguistique.

La négation, l'un des centres d'intérêt de la variation morphosyntaxique, peut être approchée selon plusieurs points de vue : logique, linguistique et énonciatif. Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul(2004 :410) apportent un regard sémasiologique à la négation en précisant que *« le terme de négation recouvre à la fois un phénomène sémantique et les formes lexicales et grammaticales sous lesquelles il se réalise. Pour le logicien, l'opérateur de négation inverse la valeur de vérité d'une proposition : la proposition Ulysse n'est pas là possède une valeur de vérité contraire à la proposition affirmative correspondante Ulysse est là »*.

D'un point de vue morphosyntaxique, la négation de phrase (Muller,C. 1991), (Rowlett, P. 1998) est bi-tensive car elle est assurée en français au moyen d'élémentsⁱⁱ discontinus répartis autour du verbe. La négation est donc assurée au moyen d'un

double marquage résultant de la combinaison de l'adverbe *ne* en position atone et de *forclusifs pas, point, jamais, guère, rien, aucun, nul, personne*.

Malgré la force de la grammaire et de ses préceptes d'injonction et d'imposition de règles, on assiste dans le français oral contemporain à une variation binaire qui caractérise l'expression de la négation (maintien ou omission de l'adverbe *ne* ($\pm ne$)). La négation s'aligne sur un continuum à deux variantes : monopartite ou bipartite. Autrement-dit, les passages négatifs observés dans les usages peuvent contenir une négation *bipartite* ; ayant lieu à partir de la combinaison des deux particules *ne* et son *forclusif* « *il ne voit pas* », ou bien *monopartite* c'est-à-dire assurée par le *forclusif* seul « *il voit pas* ».

1. Objectifs de la recherche :

Nos étudiants sont à considérer comme des spécialistes de la langue française vu le métier auquel ils se destinent, à savoir l'enseignement du français dans les trois paliers : primaire, moyen et secondaire. La formation professionnelle qu'ils reçoivent au niveau de l'Ecole Normale Supérieure de Constantine « Assia Djebar » est conçue de manière à faire d'eux des passeurs du savoir maîtrisant et respectant parfaitement tous les rouages que peut comprendre la langue française. Notre objectif est triple :

- 1- Vérifier si la norme prescriptive est systématiquement respectée lorsqu'il s'agit d'employer l'adverbe de négation dans des passages négatifs à l'oral.
- 2- Confirmer ou infirmer les théories qui stipulent que le respect de la norme grammaticale est penché vers le sexe féminin.
- 3- Identifier le/ les facteur(s) linguistiques et /ou extralinguistiques qui est/sont en corrélation avec la présence et/ou l'absence de la particule *ne* ?

2. Etat de l'expérience menée et fondement méthodologique :

Le présent article est le fruit d'une enquête sociolinguistique réalisée auprès de 24 étudiants répartis également sur les deux sexes (12 femmes et 12 hommes). Ce travail s'inscrit dans le domaine du variationnisme. Notre échantillon est homogène car il ne comprend qu'une seule variable extra-linguistique : le sexe des locuteurs.

Nos enquêtés qui sont des étudiants inscrits au département de français à l'ENS de Constantine en formation initiale sont âgés entre 22 et 24 ans et sont socio-économiquement identiques car nous les avons positionnés sur une grille basée sur le croisement de deux indicateursⁱⁱⁱ : les niveaux intellectuels et les catégories socio-professionnelles de leurs parents respectifs^{iv}.

Si nous nous attachons à choisir ce type d'informateurs, c'est en raison de leur statut de futurs enseignants de la langue française qui est censé faire d'eux des locuteurs préservant la norme prescriptive.

Le corpus retenu se compose de 24 conversations d'une durée totale de 10h44mn 30s (allant de 10mn 48s pour l'entretien avec F/BMER jusqu'à 26mn 4s avec H/OA) et de 522 occurrences de propositions négatives avec ou sans *ne*.

Une fois collectées, les données orales recueillies grâce à des enregistrements en entretien directs, semi-directs et libres, ont été dépouillées de manière à calculer le nombre d'occurrences de chute/ maintien de la particule *ne* par rapport aux occurrences effectives. Les résultats sont ensuite transformés en pourcentages. Pour ce faire, nous nous sommes largement inspirée de la théorie propre à Labov (1978 :43-44) qui trouve que « *toute forme variable (tout membre d'un ensemble de manières alternatives de « dire la même chose* ») doit être consigné en précisant le pourcentage des cas où elle s'est effectivement manifestée au sein de l'environnement pertinent, par rapport au nombre total des cas où elle aurait pu apparaître »

Tout au long de cette recherche, nous référerons à nos informateurs par des symboles composés des initiales de leurs noms et prénoms respectifs (CL ; BS ;). Aux sexes, nous ferons allusion avec F pour femme et H pour homme.

3. Le maintien de *ne*

L'analyse des données nous permet de constater la présence d'une co-variation entre présence et absence de la particule de négation *ne* dans les données orales de 23 informateurs, le 24ème, H/CDT est le seul à l'avoir complètement omis tout au long de l'entretien dans ses séquences comme « *Je crois pas* », « *il dit pas* », « *ils trouvent pas* ». Certes, le cas est infime, mais il nous pousse malgré ceci à nous interroger sur l'éventuelle présence d'une *norme systémique* (Houdebine, A-M. 2002 : 20) en éclosion.

Après calcul, les résultats obtenus sont présentés dans le tableau qui suit

Table N°1. Taux de maintien de *ne*

	F	H	TOTAL
Taux de maintien de <i>ne</i>	64.25% (151/235)	50.87% (146/287)	56.89 (297/522)

Le plus grand taux de maintien de *ne* s'élève à 93.75% (15/16), il est observé chez F/MS, tandis que le plus faible de ces taux 0% (0/15) est repéré dans les données fournies par H/CDT. 11 femmes sur 12 ont utilisé l'adverbe *ne* dans les structures négatives avec un taux qui égale ou dépasse les 50% ; tandis que le nombre d'hommes ayant procédé à ce maintien est de 9.

Cette devance dans les taux de maintien de *ne* entre femmes et hommes est confirmée par les taux globaux obtenus en fonction de la variable sexe ; on voit que les femmes dépassent les hommes dans le maintien de l'adverbe *ne*. Ce qui permet de dire que les femmes sont plus proches de la norme prescriptive.

Certes, la rétention de *ne* n'est pas systématique mais les taux sont loin de corroborer ceux obtenus ailleurs et qui laissent voir une chute de plus en plus fréquente de l'adverbe *ne* (Boutet, J. 1997 : 43) ou celle qui préconise sa disparition totale(Ashby, W. 2001).

4. Les forclusifs employés :

Les structures de négation sont construites de deux composantes l'adverbe de négation *ne* et le forclusif^v *pas*, *plus*, *aucun* et bien d'autres éléments.

Ces forclusifs et en dépit de leur pluralité assurent la même fonction grammaticale, celle de nier une vérité^{vi} mais tracent des nuances sémantiques très caractéristiques. En effet, les forclusifs *pas* et *plus*, par exemple, ne sont pas synonymes : le premier, indique une négation usuelle, tandis que le second signifie *ne...pas désormais*.

Bien que cette nuance soit très claire, nous avons constaté que F/ BH emploie l'adverbe *plus* pour insinuer *pas*. Afin de rester fidèle aux données, nous gardons la particule *plus* et la classons dans la même catégorie. En voici quelques exemples rapportés de l'entretien qui nous a réunies notre enquêtée et nous-même (ENQ) et traduisant cette confusion de forclusifs :

59F/BH- Non je ne pense **plus plus**

60 ENQ-Des extraterrestres par exemple

61 BH-Non il n'existe **plus** des extraterrestres [dezektɛʁtɛʁɛstʁɛʒ]

62 ENQ-Ils n'existent **plus** ? Ça veut dire qu'ils ont déjà existé avant ?

63 BH- Non euh non pas forcément madame

Un autre informateur H/AZ semble confondre les deux particules. Dans « *il n'existe plus les extraterrestres* »

Le tableau qui suit affiche les résultats obtenus et qui traduisent les taux d'emploi de chacun des forclusifs rencontrés dans notre enquête

Table N°2. Taux de forclusifs employés

	<i>Pas</i>	<i>Plus</i>	<i>Rien</i>	<i>Aucun</i>	<i>Jamais</i>
F	92.76% (218/235)	3.40% (8/235)	1.27% (3/235)	1.27% (3/235)	0.42% (1/213)
H	87.46% (251/287)	4.53% (13/287)	2.09% (6/287)	2.43% (7/287)	3.48% (10/287)
TOTAL	89.84% (469/522)	4.02% (21/522)	1.72% (9/522)	1.91% (10/522)	2.10% (11/522)

Les résultats obtenus *supra*, montrent la très grande fréquence du forclusif *pas* dans les usages des enquêtés par rapports à *plus*, *rien*, *aucun* et *jamais*.et même par rapport à d'autres forclusifs qui lui sont proches comme *point*ⁱⁱⁱ.

Les autres forclusifs retrouvés dans les données et qui assurent *une négation partielle* (Riegel, Pellat et Rioul, 2009) ont été employés mais avec une très faible fréquence qui est inférieurs à 4%.Le forclusif *Plus* devance légèrement ses pairs avec un taux de 4.02%.

L'emploi de *pas* est exclusif chez certains informateurs : F/CK, /HBW, H/BOO, F/GH, F/MS, H/RM. Ce qui n'est point le cas des autres forclusifs dont certains ne sont produits que rarement et à des taux très bas.

En considérant la variable *sexe*, nous constatons que les femmes devancent les hommes dans l'emploi du forclusif *pas*, les autres forclusifs sont plus fréquemment produits par les hommes. Les taux traduisent nettement la fréquence de l'emploi de *pas* dans le discours féminin

5. Maintien de *ne* en fonction de la nature du forclusif :

La nature du forclusif est responsable du maintien de la particule de négation (Berit Hansen, A. Malderex, I. 2004 :23). Nous avons essayé de vérifier ce qu'il en est pour notre corpus. Ci-dessous, les résultats obtenus

Table N°3. Taux de maintien de *ne* avec les forclusifs *pas*, *plus*, *rien*, *aucun*, *jamais*

	<i>Pas avec ne</i>	<i>Plus avec ne</i>	<i>Rien avec ne</i>	<i>Aucun/ aucune avec ne</i>	<i>Jamais avec ne</i>
F	63.30% (138/218)	75% (6/8)	50% (1/2)	100% (3/3)	0% (0/1)
H	50.59% (127/251)	60% (6/10)	0% (0/7)	100% (5/5)	50% (5/10)
TOTAL	56.50% (265/469)	66.67% (12/18)	11.11% (1/9)	100% (8/8)	45.45% (5/11)

On peut remarquer que tous les forclusifs ont été tantôt accompagnés de l'adverbe de négation *ne* tantôt produit sans celui-ci, sauf le forclusif *aucun* qui a été systématiquement suivi de la particule *ne* et ce dans toutes les occurrences et indépendamment de la variable *sexe*. Situé en deuxième position, *rien* a été suivi de l'adverbe de négation *ne* dans 88.89% des cas. On peut aussi voir que le maintien de *ne* est moins maintenu avec *jamais* qu'avec *pas* et *plus*. Le taux de rétenion le plus faible apparait avec le marqueur *rien*.

Les femmes ont maintenu l'adverbe *ne* plus fréquemment que les hommes car nous pouvons constater que cette proximité de la norme grammaticale s'est manifestée avec l'emploi des forclusifs *pas*, *plus* et *rien*. Le seul cas où on observe des résultats autres, c'est avec *jamais* mais nous préférons rester distanciée de toute assertion

puisque le nombre même d’occurrences (1 seule) où ce forclusif est apparu chez les femmes n’est pas représentatif. Nous pouvons attester, qu’encore une fois, les femmes sont plus détentrices de la norme prescriptive.

6. Nature du sujet et emploi du ne :

Il est une étroite corrélation entre le choix du sujet et l’absence ou la présence du *ne* de négation. En effet, c’est ce que Meisner et Pomino (2014 : 9) ont présenté dans l’une de leurs contributions en affirmant que « *the particle ne is most frequently retained in combination with a proper name or a full DP and is commonly omitted when combined with clitic subjects* ». (« *La particule ne est le plus souvent conservée en combinaison avec un nom propre ou un DP et est généralement omise lorsqu’il est combiné avec des sujets clitiques* »).

Mais pourquoi donc cette influence de la nature du sujet sur l’emploi ou la rétention de l’adverbe *ne* ? Meisner (2015) voit que la chute du *ne* est favorisée par les structures oxytones^{viii} qui caractérisent les pronoms. Cet aspect additionné à la légèreté prosodique des pronoms serait une raison qui pousse le locuteur à passer directement au verbe nié sans avoir à ressentir le besoin d’insérer *ne*.

6.1. Sujets employés :

Avant d’essayer de vérifier la véracité de cette théorie en fonction des données dont nous disposons, nous allons d’abord nous livrer à un travail d’inventaire des différents sujets employés dans les séquences négatives. Les résultats sont affichés dans le tableau suivant

Table N° 4. Sujets employés dans les propositions négatives

		F	H	TOTAL
Sujets pronominaux	Je	30.21% (71/235)	26.95% (76/282)	28.43% (147/517)
	Tu	25.53% (60/235)	15.24% (43/282)	19.92% (103/517)
	Il	9.78% (23/235)	14.18% (40/282)	12.18% (63/517)
	Elle	3.4% (8/235)	4.25% (12/282)	3.86% (20/517)
	Vous	19.14% (45/235)	18.08% (51/282)	18.56% (96/517)
	Ils	0.42% (1/235)	4.25% (12/282)	2.51% (13/517)
	On	39.13% (9/235)	3.19% (9/282)	3.48% (18/517)
	ca	0.85% (2/235)	1.06% (3/282)	0.96% (5/517)
	Ce /c’est	2.55% (6/235)	5.67% (16/282)	4.25% (22/517)
	Qui	1.27% (3/235)	2.48% (7/282)	1.93% (10/517)
	Personne	0.42% (1/235)	/	0.42% (1/235)
Sujets lexicaux		2.55% (6/235)	4.60% (13/282)	3.67% (19/517)

Afin d’obtenir ces résultats, nous avons calculé le nombre d’occurrences où chacun de ces sujets (pronominaux et lexicaux) est apparu par rapport au nombre global de structures négatives comprenant un sujet.

Un regard, même furtif, sur ce tableau nous permet de constater l’abondance des sujets pronominaux par rapport aux sujets lexicaux. Un tel choix serait à expliquer par le caractère immédiat des entretiens, une caractéristique qui pousse les informateurs à recourir plus fréquemment aux pronoms qu’aux sujets lexicaux pour donner forme à leur parole. Les pronoms, on le sait, se distinguent par leur caractère monosyllabique et donc bref.

Nous pouvons voir ensemble que plusieurs sujets pronominaux ont été employés en guise de sujets, il s’agit de pronoms personnels (*je, tu, il, elle, nous, vous*) ; impersonnel (*on*), indéfini (*personne*)^{ix}, démonstratif (*ça, c’est*), relatif (*qui*).

Ici, le nombre de contextes de négation avec sujet est inférieur au nombre total des occurrences mentionné ci-haut (235 pour les femmes et 287 pour les hommes) et ceci est dû à la présence de 5 structures sans sujets : cas de H/BEO et de H/OA.

Ce qui saute aux yeux, c’est la très grande fréquence du pronom personnel *je* chez les deux groupes de sexe. Ceci est probablement dû à la nature même de l’épreuve de l’entretien qui sollicitait l’avis des informateurs sur l’existence des extraterrestres ainsi que le récit de vie où ils étaient amenés à parler de leur enfance. Il est tout à fait prévisible et logique que les informateurs aient recours à ce pronom personnel.

Le deuxième pronom fortement employé est le pronom personnel *tu*. Le pronom personnel *vous* vient en troisième position selon les taux de fréquence d’apparition dans les discours de nos enquêtés. Il est apparu surtout lors de l’épreuve de l’entretien guidé.

Le pronom personnel/impersonnel *il* a été lui aussi moyennement utilisé. Il est apparu le plus souvent sous sa forme *il impersonnel* comme dans *il neige, il faut, il y a*. Le reste des pronoms (personnels ou autres) ont été utilisés mais à des taux inférieurs à 5%

Nous pouvons remarquer donc que les pronoms personnels les plus fortement employés sont ceux impliquant l’énonciateur et l’énonciataire (l’informateur et nous-même). Ceci est en quelque sorte dicté par la nature même de l’entrevue.

6.2. Nature du sujet et maintien de ne :

La nature du sujet grammatical, selon qu’il soit pronominal ou lexical, possède une influence directe sur le maintien/l’abandon de l’adverbe de négation *ne*. Il s’agit de l’avis défendu par Selon Iglesias, Olivier, & Larrivé, Pierre (2014 : 1). Dans le corpus de français vernaculaire de Culberston et Legendre (2008), Un sujet clitique induit la chute de *ne* à 94%, et à 17% avec un sujet lexical.

De plus, Moreau (1986) observe, à partir d’une étude portant sur plus de 3 000 occurrences de négation, relevées dans une série d’interviews radiophoniques, que, lorsque le sujet est un syntagme nominal, le taux de négations monopartites ne s’élève qu’à 12,5 % alors qu’il est de 53 % avec les autres types de sujets.

Dans notre corpus, nous avons essayé de voir si nos résultats corroborent ceux présents *in supra*. Les résultats s’affichent dans le tableau suivant

	Taux de maintien de <i>ne</i> avec sujet pronominal	Taux de maintien de <i>ne</i> avec sujet lexical
F	63.75% (146/229)	100%(6/6)
H	48.69%(131/269)	85.71%(12/14)
TOTAL	55.62%(277/498)	90%(18/20)

Le tableau affiche des résultats qui sont loin de contredire ceux évoqués ci-haut. On observe des taux contrastés entre taux de maintien de *ne* précédé d’un sujet pronominal et d’un sujet lexical. Ce que nous entendons par sujet pronominal c’est

tout sujet incarné par un pronom quelle que soit sa catégorie (pronom personnel, impersonnel, indéfini...).

En comparant les taux, nous voyons que *ne* est plus fortement maintenu lorsqu'il est placé après un sujet lexical que lorsqu'il est précédé d'un sujet pronominal ; un constat déjà fait dans d'autres études.

Le plus haut des taux 93.75% a été repéré chez l'enquêtée F/MS qui a maintenu *ne* dans 15 sur 16 des occurrences. En revanche, le taux le plus bas 22.72% a été enregistré chez H/DST. Ce décalage observé entre les deux taux est davantage confirmé par les taux globaux de maintien de *ne* entre femmes et hommes. L'adverbe *ne* est plus présent dans le langage féminin.

7. Le *ne* : une variable selon la situation de communication :

Selon Gadet (2007 :137), les pratiques langagières des locuteurs sont très sensibles « *Au type d'activité qui se déroule (enjeux de l'échange, situation matérielle, sujet traité, médium) et aux protagonistes (interlocuteurs, présence ou non d'un public, relations entre les locuteurs, degré de formalité)* ».

Plusieurs études menées dans le cadre du variationnisme autour de la négation comme celle de Massot (2010), Zribi-Hertz (2011) qui attestent l'existence d'un lien étroit entre la situation de communication et le maintien de *ne*. Ils affirment que les contextes où la parole est immédiate sont plus propices à l'emploi de la négation monopartite.

Nous citons également l'étude de Meisner (2016) qui, en comparant les productions langagières d'étudiants et d'élèves en examens oraux et en conversations amicales, avait retrouvé qu'en classe le *ne* est maintenu dans 50% des situations alors qu'il est absent lors des conversations détendues.

Dans le cadre de notre étude, nous avons veillé à ce que l'entrevue comprenne un temps de formalité assurée par l'entretien dirigé, un moment de spontanéité contrôlée avec l'entretien semi-dirigé, et un moment de spontanéité totale prenant la forme d'un entretien libre. Les résultats sont présentés dans le tableau

	Entretien guidé	Entretien semi-guidé	Entretien libre
F	88.57% (93/105)	45.91% (45/98)	41.93% (13.31)
H	83.67% (82.98)	36.36% (48/132)	28.07% (16/57)
TOTAL	86.20% (175/203)	60.44% (81/134)	38% (57/150)

Nous pouvons nettement voir que le maintien de *ne* est en relation de proportionnalité avec le degré de formalité de la situation de communication. En effet, lorsque la situation est formelle (entretien guidée assuré par des questions fermées), *ne* est maintenu dans 86.2% des cas. Le taux de rétention est vu à la baisse dès que la situation se voit être moins tendue lors de l'entretien semi-dirigé où les informateurs pouvaient s'exprimer en dehors des questions initialement posées ; nous observons un taux de maintien de 60.44 %. Le plus faible des taux apparaît lorsqu'il s'agit de l'entretien libre, un entretien lors duquel les enquêtés parlaient de leur enfance. Emportés assurément par les souvenirs de cette période charnelle de la vie, ils s'oublient et se laissent entraîner par la spontanéité. Ici le taux de maintien de *ne* est de 38%.

En considérant la variable *sexe*, nous pouvons constater, encore une fois, que les femmes se montrent plus proches de la norme grammaticale et recourent plus que les hommes au maintien de *ne* dans leur discours, et ce dans les trois situations de communication.

Cette covariance entre chute/maintien nous apprend que les locuteurs assimilerait l'informalité de la situation de communication au non-respect de la

norme grammaticale et par conséquent à l'abandon de *ne*. Autrement-dit, la chute et le maintien de *ne* dépend de la perception que les locuteurs ont du caractère plus ou moins formel de la situation d'échange. Un caractère qui serait en grande partie dessiné par le degré de proximité entre les interlocuteurs.

Conclusion :

Ce travail, centré sur les séquences négatives dans le discours oral des étudiants du département de français de l'ENSC à savoir la rétention ou l'abandon de l'adverbe négatif *ne* nous permet d'aboutir aux conclusions suivantes, qui demanderaient, dans de futurs travaux, à être affinées.

Nonobstant le statut des étudiants du département de français de l'Ecole Normale Supérieure de Constantine, et en dépit de la prépondérance de la grammaire prescriptive et de ses règles dans la formation qui leur est dispensée, la négation bivalente n'échappe pas au phénomène de la variation en laissant voir la négation binaire (présence et absence du *ne* de négation $\pm ne$) dans leurs discours oral. Des études plus approfondies pourraient déterminer s'il s'agit d'une défaillance des programmes assurés à l'ENSC ou du poids des normes systémiques caractérisant le langage estudiantin.

Afin d'assurer cette négation phrastique, les informateurs recourent à l'emploi de plusieurs forclusifs (*pas, plus, rien, aucun, jamais*) et dont *pas* est le plus fréquemment produit.

Bien que les études préconisent une disparition totale de la particule *ne*, les étudiants du département de français de l'ENSC semblent faire l'exception et se montrent encore attachés à l'emploi de *ne* même si les taux de ce maintien sont légèrement au-delà de la moyenne. Pouvons-nous attester que la disparition de l'adverbe *ne* n'est pas pour demain

La rétention de *ne* est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes. Un constat qui nous pousse à confirmer que celles-ci sont plus proches de la norme prescriptive que leurs pairs. Ce conservatisme est observable lorsqu'il s'agit de la rétention de *ne* de façon globale ainsi que devant chacun des forclusifs *pas, plus, rien, aucun/aucune*.

Il est à noter aussi que le maintien du discordancier *ne* est tributaire de la nature du sujet. En effet, les résultats obtenus montrent une plus grande fréquence de maintien de *ne* lorsque le sujet est lexical.

La situation de communication, à son tour, s'avère être un facteur responsable de la co-variance $\pm ne$. Les situations de les plus détendues et spontanées sont plus propices à la chute de la particule *ne*.

Il y aurait peut-être l'implication d'autres facteurs internes et/ou externes qui décident de la chute ou du maintien de *ne* dans le discours des locuteurs jeunes en particulier mais une chose est indéniable, la négation est tiraillée entre la norme prescriptive et la variation sociolinguistique. Ainsi des travaux ultérieurs pourraient mettre plus de lumière sur l'effet des tels facteurs et leur force face à celle de la norme grammaticale.

Notes

ⁱ Le mot *genre* renvoie à la division homme/ femme selon les conditions socio-culturelles, alors que *sexe* est basé sur les déterminations biologiques (Romaine, S. 2000 : 103). Cette distinction entre *sexe* et *genre* conduirait vers une autre distinction ; entre des usages innés et d'autres environnementaux. Dans le présent parcours, nous

repreons le concept *sexe* par analogie à la dénomination du type de variation en décollant.

ⁱⁱ Dits *particules* selon Gougenheim (1966), *des adverbes* pour Denis et Sancier (1994), *des adverbes négatifs* pour Wagner et Pinchon (1962).

ⁱⁱⁱ Notons que Holligshead (1957, dans Muller. C. 1991 : 351-359) s'était basé sur ces deux indicateurs pour déterminer la catégorie socio-économique de ses enquêtés. La même méthode de calcul est reprise par Genoud (2011 :3).

^{iv} Vu que les enquêtés étaient tous des étudiants célibataires au moment de l'enquête et avaient déclaré ne disposer d'aucune ressource financière permettant de les situer socio-économiquement.

^v Désormais, en nous inspirant de la théorie de Meisner Charlotte, Robert-Tissot Aurélia & Stark Elizabeth (2015), nous appellerons *forclusifs* toutes les particules de négation accompagnant l'adverbe de négation *ne* ou venant seules pour assurer cette négation.

^{vi} Notons que la valeur négative peut être *neutre* (avec pas) ou *pleine* (avec le reste des forclusifs).

^{vii} Les deux forclusifs assurent une *négation totale* selon Riegel, Pellat et Rioul (2009)

^{viii} Sont qualifiés d'oxytones, les mots qui portent un accent d'intensité sur leur fin.

^{ix} Ce pronom indéfini exprime *stricto sensu* à lui seul la négation puisqu'il est susceptible de neutraliser l'emploi de pas postverbal de la phrase où il existe.

^xIl s'agit du langage spontané qui échappe à toute auto-surveillance et qui est à distinguer de la langue standard utilisée dans les situations officielles.

Liste bibliographique :

-ASHBY William ,(2001), « Un nouveau regard sur la chute du ne en français parlé tourangeau : s'agit-il d'un changement en cours ? », Journal of French Language Studies n 11, pp 1-22.

-BAILLY Sophie, (2007), « Sexotypes langagiers et communication ». in H. Boyer (dir). Stéréotypes, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scènes, Tome 2 (Identités), L'Harmattan, pp.15-27. fihal00520334f

-BAYLON Christian, (2002), Sociolinguistique - Société, langue et discours, Paris, France,Nathan Université.

-BEAUVOIS,Cécile, (1998), « L'âge de la parole : la variable âge en sociolinguistique ». DiversCité Langues Vol III. En ligne. Disponible à <http://www.uquebec.ca/diverscite>. consulté le 13/05/2020.

BEAUVOIS Cécile, (2003), Ni d'Eve ni d'Adam : étude sociolinguistique de douze variables du français, Paris, France, l'Harmattan.

-BERIT HANSEN Anita, MALDEREZ Isabelle, (2004/1), « Le ne de négation en région parisienne : une étude en temps réel », Langage et société, n° 107, pp. 5-30.

-BOYER Henri, (2017), Introduction à la sociolinguistique, Paris, France, Dunod.

-BOYER Henry, (1996), Sociolinguistique, territoire et objets, Lausanne, Delachaux et Niestlé.

- CLUBERTSON Jenny, LEGENDRE Géraldine, (2008), « Qu'en est-il des clitiques sujet en français oral contemporain », présenté au Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF'08, Paris, France, pp 2663- 2674.
- DENIS Delphine., SANCIER-CHATEAU Anne, (1997), Grammaire du français, Paris, Le Livre de Poche.
- GADET Françoise, (2007), La variation sociale en français, Paris, Ophrys.
- GENOUD Philippe Ambroise, (2001), « Indice de position socioéconomique(IPSE) : un calcul simplifié », Fribourg : Université de Fribourg, (consulté le 08/08/2012), URL : <http://www3.unifr.ch/cerf/fr/indice-de-position>
- GOUGENHEIM Georges, (1966), Système grammatical de la langue française, Paris, France, D'Artrey.
- HOUDEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, (Dir), (2002), l'imaginaire linguistique, Paris, France, l'Harmattan,
- IGLESIAS Olivier, LARRIVEE Pierre, (juillet 2014), « Une approche idiolectale de la chute de ne en français contemporain », présenté au Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2014 SHS .Web of Conférences, Paris, France, pp 2397-2411.
- JOUVE Michèle, (2000), Communication : théories et pratiques, Paris, France, Bréal.
- LABOV William, (1972), Le Parler Ordinaire, La langue dans les ghettos noirs des Etats-Unis, Paris, Minuit.
- LABOV William, (1976), Sociolinguistique, Paris, France, Minuit.
- LABOV William, (1990), “The intersection of sex and social class in the course of linguistic change”, language variation and change N 2(2), pp205-254.
- LABOV William, (1966), The Social Stratification of English in New York City Department Stores, Washington, D.C., USA, Center for Applied Linguistics.
- LAKOFF Robin, (1975), Language and Woman's place, New- York, USA, Harper and Row.
- MASSOT Benjamin, (2010), « Le patron diglossique de la variation grammaticale en français», Langue Française n 168, pp 87–106.
- MEISNER Charlotte, ROBERT-TISSOT Aurélie, STARK Elizabeth (2015) « L'absence et la présence du NE de négation », Encyclopédie Grammaticale du Français, en ligne : <http://encyclogram.fr>.
- MEISNER Charlotte, ROBERT-TISSOT Aurélie, STARK Elizabeth, (2015), L'absence et la présence du NE de négation », Encyclopédie Grammaticale du Français, en ligne : <http://encyclogram.fr>.
- MEISNER Charlotte, (2017), « la variation pluridimensionnelle : Une analyse de la négation en français », Sciences pour la Communication, vol 118, <http://library.oapen.org/handle/20.500.12657/26701>.
- MEISNER Charlotte, POMINO Natascha, (March 2014), “Synchronic variation in the expression of French negation - a Distributed Morphology approach”, Journal of French Language Studies , Volume 24 / Special Issue n 01, pp 9 - 28.

- MOREAU Marie.-Louise, (1986), « Les séquences préformées : entre les combinaisons libres et les idiomatismes. Le cas de la négation avec ou sans ne ». *Le Français Moderne* n 54, pp 137–160.
- MOREAU Marie-Louise, (1997), *Sociolinguistique les concepts de base*, Belgique, Mardaga.
- MULLER Claude, (1991), *La négation en français*, Genève, Suisse, Librairie Droz S.A.
- RIEGEL Martin., PELLAT Jean-Christophe., RIOUL, René, (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, France, PUF.
- ROMAINE Susanne, (2000), *Language and society an introduction to sociolinguistics*, New York, USA, Oxford University Press.
- ROWLETT Paul, (1998), *Sentential Negation in French*, New York, USA, Oxford University Press.
- STARK Elizabeth, DUFTER Andréa, (2007), « La linguistique variationnelle et les changements linguistiques ‘mal compris’ » : le cas du ne de négation », *Etudes sur le changement linguistique en français*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 115-128., University of Zurich . ZORA URL: <https://doi.org/10.5167/uzh-10747>.
- TRUDGILL Peter, (1983), *An introduction to language and society*, England, Pinguin Book.
- YAGUELLO Marina, (2002), *Les mots et les femmes*, Paris, France, Payot et Rivages.
- WAGNER Robert Léon, PINCHON Jacqueline, (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, France, Hachette.
- ZRIBI-HERTZ Anne, (2011), « Pour un modèle diglossique de description du français : quelques implications théoriques, didactiques et méthodologiques », *Journal of French language Studies* n21, pp 1–26.